

29 sep 2011 -13:25

Appartient à Conseil des ministres du 29 septembre 2011

## Sécurité sociale

Application du tiers payant pour la visite du généraliste agréé à un patient en hôpital psychiatrique

Application du tiers payant pour la visite du généraliste agréé à un patient en hôpital psychiatrique

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) qui vise à autoriser le régime du tiers payant pour les visites du médecin généraliste agréé à un ou plusieurs patients hospitalisés en hôpital psychiatrique.

(\*) modifiant l'arrêté royal du 10 octobre 1986.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>